

VOS RENDEZ-VOUS
🏊 NATATION : EN LIGNE
POUR LE MOC92!

VOTRE VILLE
🔍 COURBEVOIE
À L'ÈRE DIGITALE

TALENTS
👥 COLETTE PEIGNOT : LES
TRIPLETTES DE MONTMARTRE

CourbevoieMAG

N° 149 - FÉVRIER 2019 - HAUTS-DE-SEINE

Toute l'info à portée de main

ACTUALITÉ

LE MAIRE DONNE LA PAROLE AUX COURBEVOISIENS

- ▶ Un sondage sur le **plan local d'urbanisme de Courbevoie**
- ▶ Un questionnaire sur la qualité des **services municipaux de Courbevoie** dans ce magazine
- ▶ Une réunion publique le 16 février sur la **consultation nationale sur la politique de l'État**

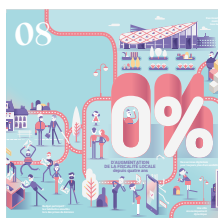


DOSSIER

BUDGET : LES CLÉS D'UNE BONNE GESTION



04



08



15



21



22



24

04 RENDEZ-VOUS

08 DOSSIER

Budget : les clés d'une bonne gestion

15 VOTRE VILLE

› Actualités

› Vie économique

23 TALENTS

24 RETOUR EN IMAGES

28 PRATIQUE

30 TRIBUNES



LE KIOSQUE

Toute l'activité loisirs du mois de février

Réunissant une cinquantaine d'œuvres empruntées aux plus grands musées, l'exposition "Théodule Ribot (1823-1891), l'Esprit et la Chère. Œuvres des collections françaises" est l'occasion de (re)découvrir l'artiste et de mieux comprendre la place originale qu'il a occupée dans le paysage artistique français pendant trente ans.

© Mireille Robertson



L'invité du maire

Patrick Ollier

MAIRE DE RUEIL-MALMAISON, PRÉSIDENT
DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Depuis sa création en 2016, la métropole du Grand Paris est devenue une réalité qui facilite désormais le quotidien des 131 communes qui la composent. Dans le cadre de ses principales compétences en matière d'environnement, de développement économique, d'aménagement, d'habitat et de lutte contre les inondations, la métropole du Grand Paris est devenue un acteur incontournable.

Pourquoi ? Parce que nous sommes la métropole des maires, une intercommunalité de 131 maires qui additionnent leurs volontés au service de 7,15 millions d'habitants. J'en profite pour saluer l'implication dynamique et constructive de Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, président du territoire Paris Ouest La Défense. Les premiers signes tangibles sont déjà là : 7,2 milliards d'euros d'investissements privés financés dans une cinquantaine de communes dans le cadre de la première édition de l'appel à projets "Inventons la métropole du Grand Paris" ; maîtrise d'ouvrage du futur centre aquatique olympique et de trois ZAC d'intérêt métropolitain ; mise en place progressive d'une zone à faibles émissions pour restreindre la circulation des véhicules les plus polluants, quelle que soit leur motorisation, avec des contrôles pédagogiques jusqu'en 2021 et, par la suite, des verbalisations... Par sa proximité avec La Défense, premier quartier d'affaires européen, Courbevoie est indéniablement une locomotive économique du territoire métropolitain. La métropole a intégré en 2018 la gouvernance de Paris La Défense, et c'est Éric Cesari, vice-président délégué à l'immobilier d'entreprise et aux quartiers d'affaires, qui me représente au sein du conseil d'administration aux côtés notamment de votre maire Jacques Kossowski. La métropole investit également tout au long de l'année dans les projets portés par ses communes. Ainsi, 1,2 million d'euros a pu être attribué par la métropole du Grand Paris à cinq projets courbevoisiens, en particulier pour la reconstruction du marché Charras. Je suis heureux d'avoir pu ainsi aider votre ville. Vous l'aurez compris, la réussite de la Métropole est avant tout celle de ses communes ! ©



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Courbevoie Mag n° 149 et son supplément loisirs sont édités par la Ville de Courbevoie - Tél. : 01 71 05 70 00 - magazine@ville-courbevoie.fr • Directeur de la publication: Jacques Kossowski, maire de Courbevoie • Codirecteur de la publication: Marie-Pierre Limoge, adjointe au maire • Coordination éditoriale: Cendrine Avisseau, directrice de la communication et des relations publiques • Rédactrice en chef: Jenaïa Attar • Rédaction: Yaël Simon, E-media. • Iconographie: Vera Senesi • Tirage: 50 000 exemplaires • Diffusion en boîtes aux lettres • Création des maquettes et conception: [Entrecom], 7, villa de Guelma, 75018 Paris - entrecom.com • Impression, papier et façonnage: Desbouis Gresil, 21 du Bac-d'Ablon, 10-12, rue Mercure, 91230 Montgeron. Tél.: 01 69 83 44 66. **Papier issu de forêts durablement gérées** • Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2019 • N° ISSN: 00960792.



DONNER LA PAROLE AUX COURBEVOISIENS

LE TEMPS OÙ LA DÉMOCRATIE SE RÉDUISAIT AUX ÉCHÉANCES ÉLECTORALES ET À QUELQUES RÉFÉRENDUMS EST RÉVOLU.

Même si le vote et la représentativité en restent les fondements, tous les citoyens que nous sommes aspirant à pouvoir donner leur avis. Que nous usions ou non de ce droit, nous estimons normal de pouvoir nous exprimer sur des mesures qui nous concernent. Les Villes ont été les premières à bien comprendre cette attente en consultant régulièrement leurs administrés. Courbevoie ne fait pas exception à la règle. Depuis mon élection, tous les grands projets donnent lieu à des réunions publiques où chaque Courbevoisien peut faire entendre sa voix.

De la même façon, j'ai souhaité la création d'une délégation à la démocratie locale, à qui l'on doit le premier budget participatif de l'histoire de la Ville, et mis en place les délégations de quartier dont la mission consiste à dialoguer au quotidien avec les habitants sur leur cadre de vie.

Cette volonté de favoriser une démocratie locale vivante se traduira cette année dans trois domaines : le plan local d'urbanisme (PLU), la qualité des services municipaux et, à l'instigation du chef de l'État, les priorités à mettre en œuvre au niveau national.

Le plan local d'urbanisme de notre ville est en cours d'élaboration. Ce document vise à traduire le projet politique de la municipalité dans des domaines aussi variés que l'habitat, les transports, les équipements publics, l'économie, la biodiversité, le patrimoine

ou encore la transition énergétique et numérique. Depuis le lancement de la révision et d'ici l'approbation définitive du document prévue à l'automne 2019, la Ville a donné la parole à ses habitants à travers des réunions publiques et des ateliers thématiques. Les orientations qui en découlent sont à ce point importantes pour l'avenir de Courbevoie que le travail de consultation sera complété par un sondage qui validera le bien-fondé des choix qui ont émergé. Les résultats seront rendus publics dans les prochaines semaines.

La qualité des services municipaux de Courbevoie est au cœur de nos préoccupations depuis longtemps. La municipalité met en place pour ses habitants de nombreux services publics (état civil, entretien de la voirie, restauration scolaire, activités culturelles et sportives, etc.). Des enquêtes qualité sont déjà régulièrement menées, et les Courbevoisiens peuvent faire part de leurs critiques par voie de formulaires disponibles à la mairie et sur Internet. Afin de compléter ces évaluations, un questionnaire, que vous pouvez trouver dans ce magazine, permettra d'améliorer encore les services et de les adapter si nécessaire. Comme pour le sondage sur le PLU, les résultats seront communiqués dans les prochaines semaines.

Le grand débat initié par le président de la République a fait l'objet d'une lettre aux Français proposant de discuter de 33 questions réparties en quatre thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Son bon déroulement repose sur l'implication des maires.



Jacques Kossowski
MAIRE DE COURBEVOIE
ET PRÉSIDENT DU TERRITOIRE
PARIS OUEST LA DÉFENSE

Même si, comme mes collègues élus, j'aurais souhaité que cette volonté de nous associer se manifeste plus vite, j'estime de ma responsabilité de donner les moyens aux Courbevoisiens d'exprimer leurs attentes et leur vision sur le rôle de l'État et du service rendu par celui-ci. Des cahiers de doléances sont mis à disposition à l'hôtel de ville, dans chaque mairie de quartier et à la bibliothèque des Damiers. Un lien renvoyant vers la plateforme mise en place par le gouvernement est également relayé sur le site internet de la Ville. J'ai enfin décidé d'ouvrir une salle le 16 février prochain pour la tenue d'une réunion publique sur ce sujet.

La solution viendra des territoires et de la capacité à redonner de la place à l'écoute et à l'échange, comme le montre le succès de toutes nos actions en faveur de la démocratie locale.

Jacques Kossowski

NATATION: EN LIGNE POUR LE MOC92!

DU 22
AU 24
FÉVRIER

Le 7^e Meeting
olympique
de Courbevoie
(Moc92)

accueillera dans notre ville quelques-uns des plus grands champions et espoirs de la natation française. Un week-end de haut niveau en perspective !

Charlotte Bonnet, Fantine Lesaffre, Jérémy Stravius, Jordan Pothain, Jérémy Desplanches, Maxime Grousset, Camille Dauba ou encore Cyrielle Duhamel, on ne compte plus les médaillés internationaux qui s'aligneront au départ des séries orchestrées par le Stade français olympique Courbevoie (Sfoc92) lors de l'édition 2019 de son meeting annuel. Et pour cause : la compétition courbevoisienne, labellisée par la Fédération française



© Yann Rossignol

de natation, occupe désormais une place de choix dans le calendrier des épreuves qualificatives aux échéances nationales.

Une manifestation d'envergure

À quelques semaines des championnats de France Élite et à six mois des championnats du monde, pas moins de 700 nageurs de 80 clubs de toute la France s'affronteront dans le grand bassin de la piscine de Courbevoie. Au menu, 17 épreuves olympiques, soit 35 heures de spectacle ouvert au grand public. « Ce sera l'occasion de faire valoir nos compétences en matière d'organisation », se félicite Olivier Sangaria, directeur sportif du Sfoc92 et entraîneur du groupe Élite, soulignant l'investissement de l'équipe d'encadrement et des bénévoles. Comme chaque année, un défi du cœur sera proposé en marge du concours : têtes d'affiche et personnalités médiatiques se prêteront à une animation en faveur de l'Unicef. « L'an dernier, nous avons récolté 10 000 euros au profit de l'association L'Étoile de Martin, qui contribue au financement de la recherche contre les cancers de l'enfant », rappelle Olivier Sangaria.

Des talents courbevoisiens

« Le meeting permettra aussi aux nageurs courbevoisiens de se confronter à la fine

fleur nationale et de démontrer l'excellence de notre club, dont la qualité de formation de haut niveau a été identifiée par la Fédération », complète le directeur sportif. Ce sera notamment le cas de Souhaïel Chatti, 18 ans, spécialiste du 200 mètres dos. « Unique compétition à domicile, le Moc92 nous offre l'opportunité de faire le point sur la concurrence, confirme l'étudiant en licence de sociologie à La Sorbonne. C'est aussi un bel événement sportif et humain. » D'ores et déjà qualifié pour les championnats de France, Souhaïel s'est fixé pour objectif d'améliorer ses performances dans le cadre d'une période d'entraînement intensive, avant de partir en stage à Vittel. Passionné et volontaire, il rêve bien sûr d'une finale, « voire plus », aux JO de Paris. En attendant, Souhaïel et la quarantaine de nageurs courbevoisiens engagés (dont Clara Basso-Bert, Virgile Rossillon et Carl Aitkaci), dignes représentants de la nouvelle génération montante de la natation française, vous invitent à venir les soutenir du 22 au 24 février. L'appel est lancé ! ☺

PLUS D'INFORMATIONS

Du vendredi au dimanche, de 7 h 30 à 20 h
Piscine de Courbevoie : 17, place du Général-de-Gaulle
Accès libre le matin, payant l'après-midi
Renseignements et billetterie : sfoc92.fr



© Darko Bandic / AP / SIPA



© Darko Bandic / AP / SIPA

Valeurs sûres de la natation française, Charlotte Bonnet et Fantine Lesaffre, médaillées en 2018.

LA BRETAGNE, ÇA NOUS GAGNE

16
FÉVRIER

Ils sont de retour ! L'association Kavadenn - Les Bretons de Courbevoie organise un 22^e fest-noz le samedi 16 février à par-

tir de 20 h, au Centre Événementiel. Comme toujours, il s'agit d'une occasion unique de s'immerger dans la culture bretonne en musique, en danse et en gastronomie. Plusieurs groupes assureront l'ambiance, à commencer par le Beat Bouet Trio qui mixe musique de Haute-Bretagne et hip-hop. Les visiteurs pourront également applaudir le duo Lors Landat-Thomas Moisson qui met le feu comme personne dans les fest-noz, fest-deiz, concerts et veillées, grâce à son énergie et à l'originalité de sa formule voix-accordéon mixte. Bien sûr, les musiciens de Kavadenn joueront des airs originaux, pour faire la démonstration de l'étendue du registre musical breton. Et enfin, les danseurs pourront compter sur le duo Gloaguen-Le Henaff (accordéon diatonique et saxophone), champion de Bretagne des duos libres en 2015, pour s'adonner notamment au kof ha kof (ventre contre ventre). Côté ravitaillement, les gourmands se réga-



© Jérémy Kergourlay

leront des meilleures spécialités bretonnes : crêpes sucrées, sandwiches, gâteaux faits maison, accompagnés de cidre, bière et autres boissons fraîches. *Deuit niverus !* * ☺

* Venez nombreux.

PLUS D'INFORMATIONS

Samedi 16 février
À 20 h, au Centre Événementiel
7, bd Aristide-Briand
Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans

QUELS TALENTS!

JUSQU'AU
28
FÉVRIER

Oyez, oyez, jeune Courbevoisien, jeune Courbevoisienne !

Le conseil municipal des jeunes lance la 8^e édition de son concours Jeunes Talents ! Des artistes en herbe, il y en a plein dans la ville. Alors, si vous avez entre 8 et 17 ans et que vous chantez, dansez, réalisez des œuvres d'art ou êtes un ou une pro du théâtre, voilà une belle occasion d'exprimer votre don artistique ou scénique. Pour déposer votre candidature, rien de plus simple : il suffit de contacter l'équipe du CMJ par téléphone au 01 71 05 72 97/98 ou par e-mail, à l'adresse cmj@ville-courbevoie.fr, entre le 1^{er} et le 28 février. Vous pouvez postuler dans l'une des deux catégories : arts graphiques (dessin, photo et peinture) ou arts scéniques (danse, chant, théâtre, musique).

Notez bien que le concours se déroulera le 23 mars au Centre Événementiel et qu'il sera ouvert au public. N'hésitez plus ! Attention, les places sont limitées. ☺

Asia, 13 ans, lauréate en chant l'an passé, garde un excellent souvenir de sa participation : « C'était une grande première ! Je me suis inscrite pour m'amuser et voir ce que je valais. Le jury m'a fait des critiques constructives et, par la suite, j'ai eu l'opportunité de chanter lors de la Fête des plantes de Courbevoie et à l'occasion de Kiosque en scène, dans le parc de Bécon. Cette expérience m'a donné envie de prendre des cours et de progresser. »

© Yann Rossignol

Malala Yousafzai (Pakistan),
prix Nobel de la paix 2014
et prix Sakharov 2013.



© PY Ginot

Taslima Nasreen (Bangladesh),
prix Sakharov 1994.



RÉSISTANCE ET CULTURE AU FÉMININ

DU 3
AU 18
MARS

**À l'occasion de la
Journée interna-
tionale des droits
des femmes du
8 mars,** plusieurs

rendez-vous culturels sont organi-
sés. Les promeneurs courbevoi-

La plasticienne Agnès
Pezeu dans son atelier de
Courbevoie en mars 2017.



siens pourront ainsi découvrir l'exposition "Grandes résistantes contemporaines", qui présente les parcours de 25 femmes engagées, dont notamment Germaine Tillon, Lucie Aubrac, Anna Politkovskaïa, Leymah Gbowee, Taslima Nasreen... qui ont résisté ou résistent, chacune à sa manière et avec ses armes, et dont les portraits photographiques seront affichés sur les grilles du parc de Bécon. Les clichés sont accompagnés de biographies retraçant le combat de ces femmes, qui seules ou aux côtés des hommes, œuvrent pour la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de tous. Cette exposition durera du 3 au 18 mars. Elle est proposée par l'association Femmes ici et ailleurs, fondée en 2003, reconnue d'intérêt général, et qui mène des actions culturelles, informatives et éducatives afin de promouvoir l'égalité femmes-hommes et de mettre en lumière les femmes qui agissent pour la paix, la justice, la solidarité et le développement durable dans le monde.

Autre rencontre qui sera à coup sûr marquante, celle avec Agnès Pezeu, une plasticienne courbevoisienne internationalement célébrée

pour ses sculptures, dessins et peintures. L'artiste participera à un rendez-vous autour de la pratique artistique au féminin, le 15 mars à 19 h 30, à l'atelier du Pavillon des Indes (public adolescent et adulte). Le Pavillon des Indes sera justement, tout comme la bibliothèque principale, au carrefour de multiples animations culturelles autour des droits des femmes : visites, rencontres, conférences et spectacles. Le 8 mars est une journée de sensibilisation et de mobilisation pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est en 1977 que l'assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution proclamant cette journée de rassemblement. Courbevoie s'investit autour de cette date en proposant des événements participant à la transmission de ce message. ☺



PLUS D'INFORMATIONS

Programme complet sur ville-courbevoie.fr
et dans les bâtiments municipaux.



VOTRE AGENDA DU MOIS

1 9 FÉVRIER RENCONTRES À LA BOUTEILLE À L'ENCRE

La librairie La Bouteille à l'encre organise samedi 9 février une rencontre dédicace avec Thierry Montoriol autour de son livre *Le Roi chocolat*, sorti lors de la rentrée littéraire (Gaïa Éditions). L'auteur y raconte l'histoire de son aïeul, qui mit au point la recette de la poudre chocolatée Banania, dont l'usine se trouvait alors à Courbevoie. Le 16 février, la librairie propose un échange autour du livre jeunesse *Irineï et le grand esprit du mammoth*, de Val Reiyel, qui intéressera aussi les adultes concernés par l'écologie. Le 23 mars, c'est le Courbevoisien Toufik Abou-Haydar qui viendra dédicacer son dernier ouvrage, *Les Villages verticaux*, entre conte de fées et roman d'aventures au Moyen-Orient.

PLUS D'INFORMATIONS

De 15 h à 17 h à La Bouteille à l'encre, 18, rue de Colombes
Tél. : 01 47 88 80 43. La librairie sera fermée pour travaux du 25 février au 11 mars

13 FÉVRIER, 20 MARS, 1^{ER} AVRIL RÉUNIONS PUBLIQUES

La réunion publique annuelle du quartier Faubourg-de-l'Arche, ouverte à tous les habitants et présidée par Marie-Pierre Limoge, première adjointe au maire déléguée à la démocratie locale, se tiendra mercredi 13 février à 20 h à l'école Alexandre-Dumas (11-13, rue de Rouen). Celle du quartier de Bécon aura lieu mercredi 20 mars à 20 h à l'école Armand-Silvestre (186, rue

Armand-Silvestre) et celle du quartier Gambetta, lundi 1^{er} avril à 20 h à l'école Guynemer (24, rue Carnot).

2 20 FÉVRIER UNE SOIRÉE POUR LES NOUVEAUX COURBEVOISIENS

La soirée des nouveaux Courbevoisiens, qui se tiendra cette année le 20 février, est LA soirée à ne pas manquer si vous faites partie du millier de nouveaux habitants de la ville. La mairie vous invite à découvrir son fonctionnement et les rendez-vous incontournables en 2019. L'occasion également de vous familiariser avec les infrastructures municipales et les différents services. État civil, petite enfance, enseignement, culture, sport, centre communal d'action sociale, etc. seront tous là pour répondre à vos questions, tout comme le maire et le conseil municipal. Les invitations sont systématiquement adressées aux nouveaux inscrits sur les listes électorales. Mais si vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous manifester auprès du service des relations publiques au 01 71 05 72 29.

PLUS D'INFORMATIONS

Centre Événementiel, 7, bd Aristide-Briand
Mercredi 20 février à 19 h 30

3 DU 22 AU 24 FÉVRIER TOURNOI DE BILLARD

Le Billard Club de Courbevoie organise, du 22 au 24 février, l'une des cinq étapes qualificatives pour la finale du championnat de France de billard trois bandes, discipline la

plus populaire et la plus pratiquée en France et dans le monde. Ce tournoi accueillera les 40 meilleurs joueurs français et marquera le retour à la compétition du licencié courbevoisien Richard Bitalis, 23 fois champion de France et une fois vice-champion du monde. Le billard est d'ailleurs officiellement candidat pour être sport de démonstration aux Jeux olympiques de Paris en 2024.

PLUS D'INFORMATIONS

Du vendredi 22 février à 10 h au 24 février (finale prévue à 16 h) au Billard Club de Courbevoie, 4, allée de Champagne (accès par le 51, rue Louis-Blanc)

JUSQU'AU 3 MARS INSCRIPTIONS SCOLAIRES EN LIGNE

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019 sont ouvertes jusqu'au 3 mars sur le site Courbevoie chez moi (courbevoie-chez-moi.fr). Sont concernés, pour les inscriptions en maternelle, les enfants nés en 2016 atteignant l'âge de 3 ans en 2019 ; pour les inscriptions en élémentaire, uniquement les nouveaux Courbevoisiens. Pour les arrivées en cours d'année, les inscriptions pourront s'effectuer en dehors de ces dates. Retrouvez la liste complète des pièces à fournir sur le site de la ville (ville-courbevoie.fr), rubrique "À tout âge - Enfance jeunesse - Inscriptions".

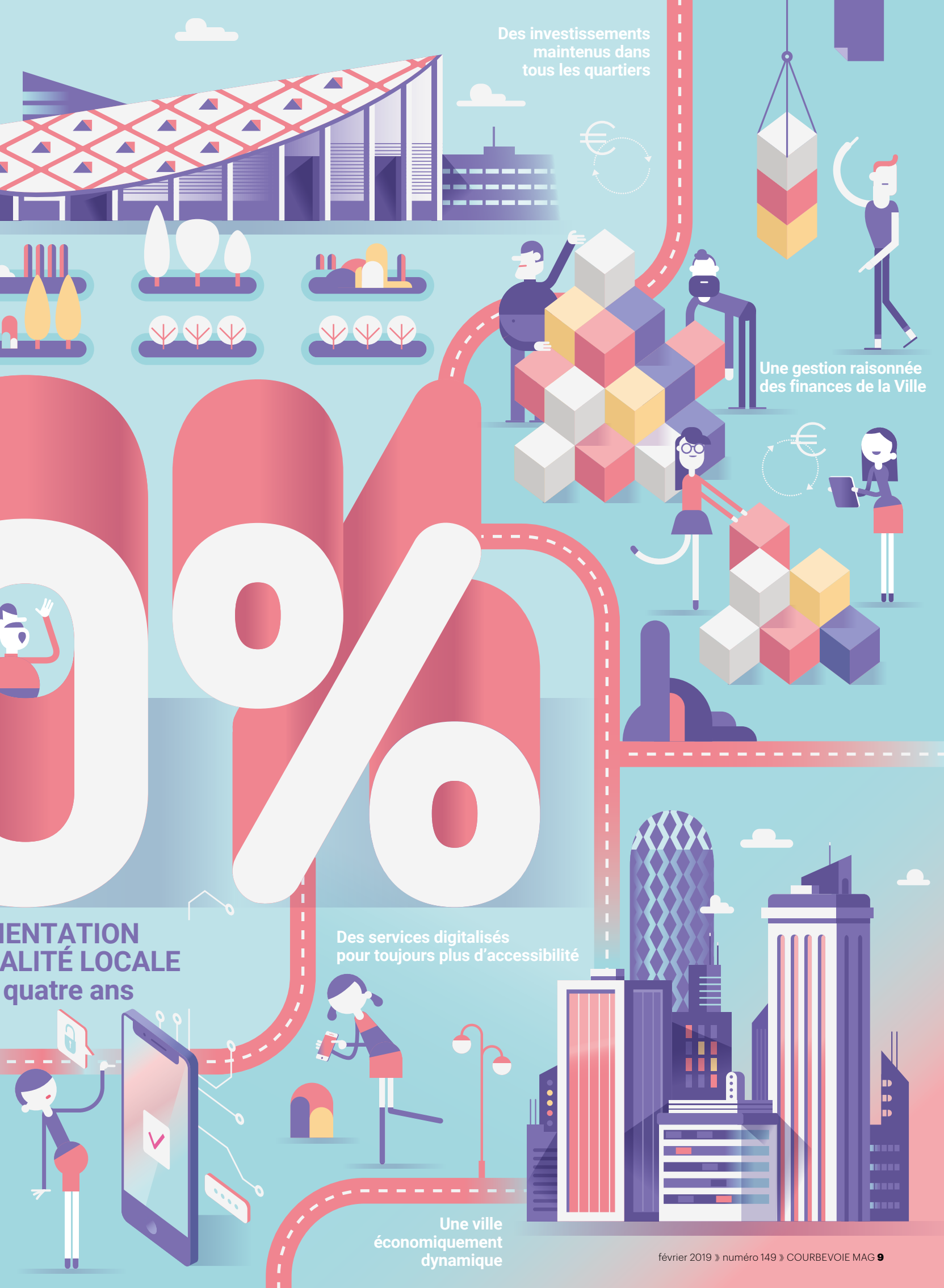
LES CLÉS D'UNE BONNE GESTION

Des taux d'imposition stables, des dépenses de fonctionnement maîtrisées préservant une grande qualité de services, des investissements ambitieux – halle Charras, parc de Bécon, etc. – et un endettement en baisse de 10 millions d'euros entre 2014 et 2019 : le budget 2019, voté au conseil municipal le 10 décembre dernier, répond aux exigences de qualité de vie et de développement de Courbevoie sans toucher à la fiscalité locale.



D'AUGM
DE LA FISC
depuis

Budget participatif :
les habitants consultés
lors des prises de décision



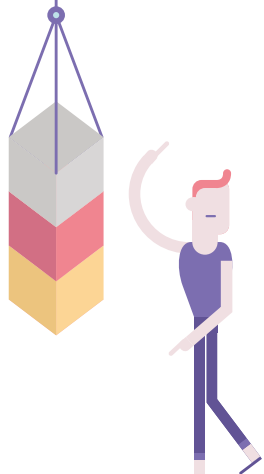
Des investissements
maintenus dans
tous les quartiers

Une gestion raisonnée
des finances de la Ville

MENTATION
ALITÉ LOCALE
quatre ans

Des services digitalisés
pour toujours plus d'accessibilité

Une ville
économiquement
dynamique



RATIOS FINANCIERS

- Dépenses réelles de fonctionnement/population : **2 286 € par habitant**
- Produit des impositions directes/population : **720 € par habitant**
- Recettes réelles de fonctionnement/population : **2 459 € par habitant**
- Dépenses d'équipement brut/population : **528 € par habitant**
- Encours de dette/population : **1 483 € par habitant**
- Dotation globale de fonctionnement/population : **0 € par habitant**
- Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : **36 %**
- Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : **97 %**
- Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : **21 %**
- Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement : **60 %**



Pour dynamiser l'économie locale, la Ville continue à inciter fortement les entreprises à s'installer sur son territoire.

« Dans un contexte général de pression fiscale accrue, directe et indirecte, la Ville de Courbevoie a réussi à maîtriser ses dépenses, a continué à se désendetter et a absorbé une explosion des péréquations sans rien lâcher de ses prévisions de mandat. » Comme l'explique Patrick Gimonet, adjoint au maire délégué aux finances, établir un budget sans toucher aux taux d'impôts locaux, tout en conservant un même niveau de prestations et en baissant son endettement, est un pari osé et encore réussi pour 2019.

Ce budget s'inscrit ainsi dans la continuité des exercices précédents et voit l'aboutissement des projets de mandat définis en 2014. Malgré les importants investissements engagés depuis cinq ans, l'endettement a diminué de 10 millions d'euros entre 2014 et 2019. Quant à la fiscalité locale, elle est stable depuis quatre ans.

BAISSE DES DOTATIONS, AUGMENTATION DES PÉRÉQUATIONS

En ces temps de disette budgétaire, l'État a totalement supprimé ses subsides en ne versant plus, depuis l'an dernier, la moindre dotation globale de fonctionnement (DGF)

à la Ville, ce qui représente un manque à gagner de 45 millions d'euros entre 2013 et 2019. À cette perte sèche s'ajoutent les péréquations : les villes les plus dynamiques économiquement doivent donner une partie de leurs ressources aux villes moins

bien pourvues. Et Courbevoie participe deux fois à ces péréquations. La plus grosse somme – 16 millions d'euros – revient au Fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF). Trois millions d'euros sont par ailleurs versés au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Ces péréquations, cumulées avec la baisse des dotations de fonctionnement, représentent un manque à gagner de 68,5 millions d'euros depuis 2013.

« Nous sommes également contraints par l'État de limiter l'augmentation de notre budget de fonctionnement à 0,9 % maximum, soit moins que l'inflation », précise Patrick Gimonet.

Pas question pour autant de se retourner vers les Courbevoisiens pour compenser ces pertes. Ainsi, les taux des impôts locaux sont restés stables depuis quatre ans, enregistrant 0 % d'augmentation.



0 %

**d'augmentation
de la fiscalité locale
depuis quatre ans.**



274

**millions d'euros
de budget
prévisionnel.**

DYNAMISER L'ÉCONOMIE POUR NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

Alors comment faire pour conserver la même qualité de service et les investissements programmés sans toucher aux impôts locaux ? La réponse est simple à exprimer, mais pas forcément simple à mettre en place : il faut trouver de nouvelles recettes et diminuer, ou tout au moins optimiser, les dépenses.

Aujourd'hui, les principales recettes de la Ville proviennent des entreprises. Certes, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est perçue par le territoire Pold et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, par la métropole du Grand Paris, mais une grande partie de ces sommes est rétrocédée à la Ville à travers une attribution de compensation, gelée depuis 2017. Le dynamisme économique de Courbevoie et les mesures mises en place pour le soutenir sont donc essentiels. La Ville va continuer à inciter fortement les entreprises à s'installer sur son territoire, en faisant valoir ses nombreux atouts. Ce dynamisme économique transparaît également dans d'autres domaines comme celui du marché de l'immobilier, où le nombre de transactions demeure important : il est prévu qu'en 2019, les droits de mutation (une partie des taxes payées lors de l'achat d'un bien immobilier et appelées par simplification "frais de notaire") rapportent environ 8 millions d'euros à la Ville.

Une autre façon d'augmenter les recettes, notamment pour la partie investissement de ce budget, est aussi de chercher



des subventions auprès de la Région, du Département ou d'autres organismes, ou bien de faire prendre en charge par d'autres institutions des dépenses importantes (c'est par exemple le cas de l'école européenne) ou de développer des montages financiers adaptés, comme pour le Village Delage ou le réaménagement de l'avenue Gambetta qui ne coûtent pas d'argent à la Ville.

UN VASTE PLAN D'ÉCONOMIES

Mais il faut surtout réaliser ce que n'a jamais réussi l'État : des économies. Entre le budget primitif de 2018 et celui de 2019, on constate une légère baisse de 0,7 % de la section de fonctionnement et de 4 % de la section d'investissement, soit une baisse totale de 1,4 %. Ces baisses sont rendues possibles par une grande maîtrise de la masse salariale. Si les ressources humaines font la force de la commune, elles représentent également le plus important poste des dépenses de fonctionnement avec 73 millions d'euros dépensés chaque année, soit environ 36 % du budget total. Elles sont donc contenues à leur niveau de 2017. Cette maîtrise est pourtant atteinte, contrairement à d'autres villes, sans fermeture d'équipements municipaux ou de services, sans conflit social et malgré les augmentations mécaniques ou subies (sur les cotisations retraite, par exemple). Il en va de même pour les autres postes de dépenses principaux que sont les charges de gestion courante (57 millions d'euros) et les charges à caractère général (36 millions d'euros). ●●●

Les péréquations, cumulées avec la baisse des dotations de fonctionnement, représentent un manque à gagner de 68,5 millions d'euros depuis 2013.

UNE FISCALITÉ TRÈS COMPÉTITIVE

Non seulement les taux des impôts locaux votés par la Ville n'augmentent pas depuis quatre ans, mais, surtout, leurs montants s'avèrent très compétitifs par rapport aux autres villes du département et à d'autres communes de taille équivalente. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation s'élève à 14,5 % contre 19,1 % en moyenne départementale et 24,4 % en moyenne nationale en 2017.



3 QUESTIONS À

Jacques Kossowski,
maire de Courbevoie

Quelles sont les grandes orientations de ce budget 2019 ?

Jacques Kossowski :

Nous concrétiserons les derniers projets du mandat parmi lesquels la promotion de la démocratie locale, le renforcement de la tranquillité publique, ou la construction de la ville de demain. En matière d'investissements, 60 millions d'euros seront consacrés à deux axes majeurs : le renforcement de notre engagement en faveur du développement durable et la poursuite de la redynamisation du Cœur-de-Ville.

Le désengagement de l'État porte préjudice à la commune. Comment contournez-vous cet obstacle ?

J.K. : Pas question d'augmenter les impôts locaux, il a donc fallu se montrer créatif. En cinq ans, la Ville a perdu près de 69 millions d'euros, soit l'équivalent d'un an de masse salariale. Nous nous adaptons en continuant à maîtriser notre masse salariale et en optimisant les charges récurrentes tels que l'entretien, les réparations courantes, l'achat de fournitures... J'ai aussi souhaité recruter un économiste, pour renforcer nos capacités de négociation et obtenir les meilleures conditions financières pour la Ville.

Comment continuer à investir tout en maîtrisant la dette ?

J.K. : Depuis dix ans, nous avons réalisé 600 millions d'euros d'investissements, affichant nos ambitions pour l'avenir, et jouant notre rôle d'acteur économique du territoire. En 2019, la moitié des investissements sera financée sur fonds propres et par des subventions. Depuis 2014, la dette a diminué de 10 millions d'euros, elle est désormais au niveau des villes comparables, avec des perspectives de désendettement inférieures à dix ans.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION : QUI EST CONCERNÉ ?

De 30 % en 2018 pour les foyers concernés, l'exonération de la taxe d'habitation passe à 65 % en 2019 et à 100 % l'an prochain.

Elle ne concerne que les habitations principales et les ménages dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 27 000 euros pour un célibataire, 43 000 euros pour un couple marié ou pacsé, 49 000 euros pour un couple avec un enfant, 55 000 avec deux enfants et 67 000 euros avec trois enfants. La suppression de la taxe d'habitation concerne ainsi 80 % des Français mais seulement 50 % environ des Courbevoisiens car le revenu moyen dans notre ville est supérieur à celui de la moyenne des Français. L'État a promis de compenser cette perte pour la Ville à l'euro près... mais sur la base de 2017 ! Il faudra donc bien voir avec le temps si cet engagement est tenu ou non, ou si les ressources de la municipalité vont encore baisser.



20%

du budget consacrés à l'investissement.



L'endettement a diminué de

10

millions d'euros entre 2014 et 2019.



Parmi les recettes du budget de la Ville, les droits de mutation devraient rapporter 8 millions d'euros en 2019.

... « Nous avons étudié notre budget de fonctionnement ligne après ligne pour maîtriser ces dépenses, explique Patrick Gimonet. Nous avons formé les personnels pour qu'ils soient plus polyvalents, et avons privilégié la mobilité et le recrutement internes. Nous avons aussi développé la pluriactivité sur certains sites, ce qui a permis de fermer certains locaux, tout en maintenant les mairies de quartier et les horaires élargis. » Parmi

les autres actions qui se mettent en place pour contenir ces dépenses, on peut noter la mutualisation avec les autres communes du territoire Pold à travers des marchés groupés, une agence d'économie d'énergie qui va être installée prochainement sur le territoire et des services publics d'eau et d'assainissement mis en commun qui permettront de faire des économies à moyen terme. De même, les différents contrats et ...

DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR LA VILLE

Tout en gardant une parfaite maîtrise de son endettement, qui a baissé de 10 millions d'euros entre 2014 et 2019, la Ville continue ses grands investissements grâce, notamment, à un autofinancement à hauteur de 30 à 40 % (15 millions d'euros en 2019) permettant de réduire les besoins en emprunt.

• **Opération Charras - Cœur-de-Ville :** les travaux de construction de la nouvelle halle du marché et d'un nouveau parking souterrain ont commencé en 2018 et se poursuivront en vue d'une livraison

en toute fin d'année, pour un coût d'investissement de 17 millions d'euros en 2019.

• **Opération Gambetta-Eole :** la Ville participe indirectement à ce projet en finançant, pour 4,4 millions d'euros, l'accompagnement en surface de voiries et de commerces, et la requalification du square Freudenstadt, à parts égales avec SNCF Réseau.

• **Village Delage :** cette opération ne coûte rien à la Ville puisqu'elle est financée en intégralité par les promoteurs via un projet urbain partenarial (PUP).

• **Parc de Bécon et centre horticole :** les travaux de la phase 1, dans la partie basse du parc (tennis, théâtre de verdure, allée extérieure), devraient commencer en décembre prochain pour une livraison en octobre 2020. Le financement sera en partie assuré par le Département dans le cadre du prochain contrat de développement qui doit le lier à la Ville pour 2019-2020. Le nouveau centre horticole pourrait s'implanter sur le terrain appartenant à la Région rue de Colombes, en face du lycée Paul-Lapie. Le montant total des travaux

de requalification du parc de Bécon, qui s'achèveront en 2025, est estimé à 11,8 millions d'euros.

• **École européenne :** l'ouverture de cette école, dont le fonctionnement sera financé par l'Union européenne, s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre pour faire rayonner Courbevoie à l'international, comme l'ouverture du lycée international Lucie-Aubrac et celle de sections internationales dès la maternelle.

PANORAMA DES RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES DE COURBEVOIE EN COURS OU À VENIR



© Agence Croixmariebourdon Architectes Associés



© Agence Croixmariebourdon Architectes Associés



© Agence In Situ Architecture



© Agence In Situ Architecture



© Agence Land'Act



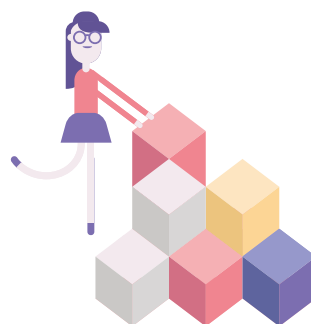
© Agence Alain Gignoux Architectes

- 1/ Perspective intérieure de la nouvelle halle de marché Charras, agence Croixmariebourdon Architectes Associés.
- 2/ Perspective extérieure de la nouvelle halle de marché Charras, agence Croixmariebourdon Architectes Associés.
- 3/4/ Perspectives de l'avenue Gambetta, agence In Situ Architecture.
- 5/ Perspective du parc de Bécon, agence Land'Act.
- 6/ Perspective de l'un des îlots du Village Delage, l'îlot Moulin des Bruyères - Europe, avec son bâtiment remarquable du XIX^e siècle, agence Alain Gignoux Architectes.

« Nous poursuivons les efforts d'optimisation déjà engagés ces dernières années dans tous les domaines afin de maintenir une offre large de services et d'équipements publics de qualité. »

... délégations de services publics sont renégociés à chaque renouvellement, avec des feuilles de route plus précises afin d'obtenir les meilleurs prix pour la Ville. Ainsi, ces dernières années, les contrats de gestion des ordures ménagères et des parkings, et de maintenance des locaux ont été largement négociés à la baisse.

La démocratie et le budget participatifs, qui permettent d'agir au plus près des attentes des habitants, sont également des moyens de réaliser des économies en privilégiant les dépenses de proximité les plus pertinentes. Comme l'explique Patrick Gimonet : « Nous poursuivons les efforts d'optimisation déjà engagés ces dernières années dans tous les domaines, afin de maintenir une offre large de services et d'équipements publics de qualité, adaptés aux besoins des Courbevoisiens. Nous continuons dans le même temps les investissements



0,7 %

de baisse de la section de fonctionnement et 4 % de la section d'investissement, soit une baisse totale de 1,4 % entre le budget primitif de 2018 et celui de 2019.



© Yann Rossignol

Le budget de fonctionnement de l'école européenne sera financé par l'UE.

structurants pour l'avenir, notamment au Cœur-de-Ville, tout en préservant une fiscalité attractive avec des taux d'imposition locale parmi les plus bas des Hauts-de-Seine et de France, pour les ménages comme pour les entreprises. »

DES SERVICES PRÉSERVÉS

Le budget primitif 2019 permet de préserver et de développer les services à la population.

- **Promouvoir la démocratie locale**, notamment à travers un budget participatif de 150 000 euros qui va permettre de mettre en place cette année, à la demande des habitants, aussi bien un réseau de défibrillateurs que des cendriers de rue, en passant par l'implantation de box à vélo.
- **Assurer la sécurité et la tranquillité publique** : six brigades de policiers municipaux sont présentes sur le terrain 24 heures/24. Le dispositif de vidéoprotection atteindra 102 caméras (97 fixes et 5 nomades) après installation d'une dizaine de caméras supplémentaires en 2019. La sécurisation des écoles,

la prévention de la délinquance, avec notamment le dispositif de médiation de nuit mis en place en 2017, font également partie des priorités du budget 2019.

- **Soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et l'emploi** : l'installation prochaine du catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat, en partenariat avec le territoire Pold, va renforcer les nombreuses actions menées en faveur du développement économique, notamment à travers le guichet unique. Quant au service emploi, il reste un acteur majeur avec des événements tels que le Rendez-Vous de l'emploi pour aider les demandeurs d'emploi et les entreprises à se rencontrer.
- **Développer les services à la population** : politique familiale, éducation, jeunesse,

social, sports et loisirs... les actions menées par la Ville en 2018 sont reconduites et amplifiées, comme le plan numérique des écoles, l'installation d'une restauration en liaison froide pour les crèches et haltes-garderies municipales, ou l'accessibilité pour les malentendants aux accueils téléphoniques et physiques de la Ville.

- **Construire une ville numérique et humaine** : la dématérialisation des procédures, déjà mise en place avec le guichet famille, s'amplifie et il sera possible de procéder en ligne aux inscriptions aux centres culturels dès l'automne prochain. Pour toutes leurs démarches, les usagers gardent le choix entre utiliser ces services en ligne ou se déplacer à la mairie.

QUESTIONNAIRE DÉTACHABLE SUR LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS RENDUS PAR LA VILLE

Afin d'améliorer la qualité de son service, la Ville vous invite à répondre à ce questionnaire.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des fiches d'appréciation mises à disposition dans plusieurs services de la Ville (état civil, élections, mairies de quartier de Bécon et du Faubourg-de-l'Arche) visant à évaluer la qualité de l'information délivrée, les délais de réponse et la formation des agents.

Ce questionnaire peut également être rempli en ligne sur la plateforme participative de la Ville je.participe.courbevoie.fr



COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Ce questionnaire porte sur les services publics** rendus par la Ville dans différents domaines : démarches administratives, démocratie locale, aménagement de l'espace public, qualité de vie, environnement, actions sportives et culturelles.
- **Ce questionnaire est anonyme.** Vos retours permettront à nos services d'évoluer pour répondre au mieux à vos attentes.
- **Une fois rempli,** le questionnaire devra être envoyé ou directement déposé à la mairie principale (2, place de l'Hôtel-de-Ville) ou dans les mairies de quartier de Bécon (86, rue Armand-Silvestre) ou du Faubourg-de-l'Arche (40, avenue de l'Arche).
- **La date limite** pour faire parvenir le questionnaire est fixée au 28 février 2019.
- **Après analyse,** les résultats seront communiqués dans les prochaines semaines dans *Courbevoie Mag* et sur le site internet de la Ville. ©

DÉMARCHES EN MAIRIE

- ▶ Avez-vous récemment effectué une démarche auprès de la mairie ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Si oui, avez-vous fait cette démarche :
☐ À l'hôtel de ville ☐ À la mairie de quartier de Bécon
☐ À la mairie de quartier du Faubourg-de-l'Arche
☐ Par téléphone ☐ Par Internet
- ▶ Était-ce pour :
☐ Une demande d'information
☐ Une réclamation à la suite d'une première demande
- ▶ Avez-vous été satisfait(e) de l'accueil qui vous a été réservé ?
☐ Très satisfait(e) ☐ Assez satisfait(e)
☐ Peu satisfait(e) ☐ Pas du tout satisfait(e)
- ▶ Avez-vous été satisfait(e) de la réponse qui vous a été donnée et du traitement de votre demande ?
☐ Très satisfait(e) ☐ Assez satisfait(e)
☐ Peu satisfait(e) ☐ Pas du tout satisfait(e)

DÉMARCHES EN LIGNE

- ▶ Avez-vous déjà utilisé les services en ligne proposés par la mairie pour effectuer des démarches administratives (demande de passeport ou de carte d'identité, inscription aux activités post-scolaires, autorisation de travaux, etc.)
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de leur existence
- ▶ Si vous avez déjà effectué une démarche en ligne, avez-vous trouvé que les informations données étaient utiles et adaptées à vos besoins ?
☐ Très ☐ Assez ☐ Pas vraiment ☐ Pas du tout
- ▶ Avez-vous trouvé que le service était simple à utiliser ?
☐ Très ☐ Assez ☐ Pas vraiment ☐ Pas du tout
- ▶ Pensez-vous que le développement de services numériques améliore les services publics ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

- ▶ Pratiquez-vous (ou vos enfants) une des activités sportives, de loisirs ou culturelles proposées par la Ville ?
☐ Oui ☐ Non

- ▶ Si vous (ou vos enfants) pratiquez une ou des activités sportives ou de loisirs proposées par la Ville, êtes-vous satisfait(e) :
 - Du nombre d'activités proposées ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
 - De la qualité des infrastructures sportives et culturelles de la Ville ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
 - Des horaires d'ouverture des infrastructures sportives et culturelles de la Ville ? ☐ Oui ☐ Non
 Si non, pourquoi ?

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- ▶ La Ville a été récompensée par le label 4 fleurs pour son cadre de vie et sa démarche environnementale. Cette récompense vous paraît-elle méritée ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
- ▶ Savez-vous que la Ville prend des mesures en faveur de l'environnement (diminution de la quantité d'eau utilisée pour l'entretien des espaces verts grâce au paillage, à l'arrosage automatique et aux capteurs hydrométriques, utilisation de véhicules électriques, interdiction des produits phytosanitaires, etc.) ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
- ▶ Estimez-vous normal que la Ville consacre une part significative de son budget à la protection de l'environnement ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Pratiquez-vous la collecte sélective ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Par rapport à d'autres communes comparables, estimez-vous que les espaces publics et les espaces verts de Courbevoie sont ?
☐ Mieux entretenus ☐ Aussi bien entretenus
☐ Moins bien entretenus ☐ Sans opinion
- ▶ Diriez-vous que les habitants de Courbevoie sont attentifs à la propreté de leur ville ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
- ▶ Avez-vous déjà utilisé le service Allô Propreté ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de son existence

- ▶ Êtes-vous satisfait(e) de la qualité et de la diversité des commerces présents sur les marchés de la Ville ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Sans opinion
- ▶ S'agissant des mesures prises par la Ville en matière de sécurité et de prévention de la délinquance (présence renforcée de la police municipale, caméras de sécurité, prévention routière, patrouilles pédestres, médiateurs de nuit, etc.), êtes-vous :
☐ Très satisfait(e) ☐ Assez satisfait(e)
☐ Peu satisfait(e) ☐ Pas du tout satisfait(e)

TRANSPORT ET STATIONNEMENT

- ▶ À Courbevoie, comment vous déplacez-vous le plus souvent ? Classez par ordre d'utilisation :
 ___ Avec les transports publics
 ___ À vélo
 ___ À pied
 ___ En voiture
 ___ À deux-roues
 ___ Autre : précisez _____
- ▶ Et pour vos déplacements en dehors de la ville ? Classez par ordre d'utilisation :
 ___ Avec les transports publics
 ___ À vélo
 ___ À pied
 ___ En voiture
 ___ À deux-roues
 ___ Autre : précisez _____
- ▶ Diriez-vous que le stationnement sauvage (trottoirs, passages piétons, angles de rues) à Courbevoie est :
☐ Bien pire que dans les communes limitrophes
☐ Ni pire ni mieux qu'ailleurs
☐ Moins pire qu'ailleurs
☐ Sans opinion
- ▶ Sur la verbalisation du stationnement sauvage, diriez-vous que la Ville est :
☐ Trop sévère ☐ Raisonnablement sévère
☐ Jamais assez sévère ☐ Sans opinion

INFORMATION ET COMMUNICATION

- ▶ Quel moyen utilisez-vous prioritairement pour vous informer sur la ville (animations, programmation culturelle, services aux personnes âgées ou aux jeunes, etc.) ?
☐ Mairie principale et mairies de quartier ☐ Sites Internet
☐ Courbevoie Mag ☐ Réseaux sociaux ☐ Affichage
☐ Nos Quartiers



3 QUESTIONS À

Jacques Kossowski,
maire de Courbevoie

Pouvez-vous résumer les grandes orientations du plan local d'urbanisme que devrait bientôt adopter la commune ?

Jacques Kossowski : D'abord, la préservation du cadre de vie tout en continuant à dynamiser la ville. Nous sommes arrivés à une limite en matière de densité, et la production de nouveaux logements doit être bien encadrée. Il faut ensuite renforcer la qualité de l'offre commerciale, un travail que nous menons avec beaucoup de volontarisme depuis 2014. J'entends aussi faire mieux cohabiter les différents modes de déplacement sur notre territoire. Enfin, il y a un vrai enjeu avec La Défense : la future avenue Gambetta devra accroître les liaisons vertes entre la ville et la dalle du quartier d'affaires.

La Ville a souhaité consulter les habitants avant de voter son PLU. Pourquoi cela ?

J. K. : On n'agit pas à la légère avec un document qui engage une commune pour les dix ou vingt prochaines années. La moindre des choses est d'associer les premiers concernés. Ils l'ont été tout au long de la rédaction du PLU et, aujourd'hui, avant de le soumettre au conseil municipal, je souhaite recueillir le sentiment des habitants. Je note que le besoin de démocratie directe se renforce, et il est normal que Courbevoie y prenne sa part.

Quels rôles vont jouer les adjoints de quartier dans ce PLU ?

J. K. : Puisque la proximité est une demande, les quatre adjoints de quartier ont vocation à être au plus près des habitants. Ce sont eux qui étudieront les réponses à la consultation lancée sur le PLU. Ils auront ensuite à expliquer les choix de la municipalité, à corriger une orientation qui ne recueillerait pas l'accord profond de la population et, pourquoi pas, à retenir des idées novatrices pour imaginer le Courbevoie de demain. ☺

- Avez-vous le sentiment d'être bien informé(e) de ce qui se passe dans la ville ?
☐ Tout à fait ☐ Assez ☐ Pas vraiment ☐ Pas du tout

PROXIMITÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

- Souhaiteriez-vous vous impliquer davantage dans la vie locale ?
☐ Oui ☐ Non
- Des conseils de quartier auxquels vous pouvez participer ou assister librement ont été mis en place. En avez-vous connaissance ?
☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous voté pour les projets proposés par les Courbevoisiens dans le cadre du budget participatif local ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de leur existence
- Avez-vous déjà participé à l'un des ateliers de concertation organisés par la Ville (Village Delage, Cœur-de-Ville, plan local d'urbanisme, parc de Bécon, requalification de l'axe Gambetta, etc.) ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de leur existence

- Avez-vous déjà utilisé la plateforme numérique participative de la Ville, jeparticipe.courbevoie.fr, pour donner votre avis ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de son existence

AMÉNAGEMENT ET PROJETS

- Connaissez-vous la Maison des projets qui a été créée pour vous informer sur les grands chantiers réalisés par la Ville ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas informé(e) de son existence
- Avez-vous déjà profité des aménagements des berges de Seine (parcours sportifs, promenade verte, rampes d'accès piétons et cyclistes) ?
☐ Oui ☐ Non
☐ Je ne suis pas informé(e) de leur existence
- Quelles suggestions adresseriez-vous à la Ville pour améliorer le cadre de vie ?



3 QUESTIONS À

Marie-Pierre Limoge,
 première adjointe au maire
 déléguée à la démocratie locale
 et à la ville numérique

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de mettre en ligne une plate-forme participative ?

Marie-Pierre Limoge : De plus en plus, les citoyens souhaitent devenir des acteurs de la vie locale, ils veulent proposer, imaginer et s'impliquer dans les projets qui feront la ville de demain. Mais nous savons aussi que la vie des Courbevoisiens est bien remplie. Entre la vie de famille, le travail et les activités diverses, il fallait imaginer pour eux un outil simple, leur permettant de participer où qu'ils soient, quelle que soit l'heure.

La mise en place d'une plate-forme participative en ligne était donc une évidence pour la Ville, qui souhaite pouvoir s'appuyer sur l'expertise de tous ses habitants.

Comment fonctionne-t-elle ?

M.-P. L. : Il s'agit d'une plate-forme évolutive qui permet de répondre à tous les besoins en matière de participation citoyenne. Ainsi, nous avons mis en place des consultations ouvertes lors de la phase de diagnostic du PLU par quartier et un questionnaire à choix multiples pour interroger les Courbevoisiens sur les temps scolaires et périscolaires. La plate-forme nous permet également de développer des outils très ambitieux comme le budget participatif, dont la première édition a connu un succès tel que nous allons le renouveler en 2019. Nous souhaitons que cette plate-forme soit simple et intuitive. Ainsi l'enregistrement ne prend que quelques secondes avant de pouvoir s'exprimer librement sur les sujets proposés, et nombreux sont les Courbevoisiens à nous avoir fait un retour positif quant

à la qualité de cet outil. La plate-forme numérique de Cap Collectif, la start-up que nous avons sélectionnée, vient d'ailleurs d'être choisie par l'État dans le cadre de son grand débat national. Ce n'est pas pour rien !

En quoi aide-t-elle la Ville à mieux comprendre les attentes des Courbevoisiens ?

M.-P. L. : Même si nous sommes heureux de constater que les Courbevoisiens sont de plus en plus nombreux aux réunions publiques ou aux ateliers de travail, nous savons que ces instances ne permettent pas de toucher une part importante de la population. Avec cet outil numérique, nous pouvons recueillir l'avis de 1 000 personnes là où des instances classiques ne nous permettraient de toucher que plusieurs dizaines de Courbevoisiens. Sur les sujets que nous abordons, nous pouvons dire que la quantité fait la qualité puisque c'est en additionnant les avis et les idées de tous, municipalité, experts, habitants, que nous aboutissons à de beaux projets qui répondent aux besoins et aux usages de chacun. ☺

CENTRE CHARRAS: LE MAIRE SAISIT LA JUSTICE

Afin de mettre un terme à une situation de blocage qui risquerait de compromettre l'avenir du centre commercial Charras, le maire, Jacques Kossowski, a saisi le procureur de la République pour que soit constatée la cessation de paiements du groupe Desjouis, principal propriétaire de la galerie marchande.



© Yann Rossignol

En janvier 2017, l'essentiel du centre Charras était cédé par l'un de ses copropriétaires privés au groupe immobilier Desjouis. Le repreneur, qui se trouvait dès lors en possession de 80 % des surfaces du complexe, s'était alors engagé auprès de la Ville à mener à bien un projet de rénovation et d'extension de cette structure obsolète, datant de la fin des années 60. Un projet qui s'accordait avec la politique de redynamisation économique et commerciale du centre-ville engagée par la municipalité.

Une dette considérable

Or, deux ans plus tard, aucune démarche concrète n'a été entamée en ce sens. De plus, le groupe Desjouis a très vite cessé de s'acquitter de ses charges de copropriété, accusant un retard de paiement de 1,1 million d'euros à la

« Fortement préoccupée par le maintien du centre commercial, la Ville s'investit depuis des mois dans la recherche d'une solution. »

fin de l'année 2018, soit près de la moitié du budget annuel de la copropriété. Cette défaillance financière est susceptible de fragiliser, à terme, l'exploitation du centre.

Action en justice

Fortement préoccupée par le maintien du centre commercial, la Ville s'investit depuis des mois dans la recherche d'une solution.

L'aboutissement de la procédure engagée par le syndicat de copropriété contre le débiteur pourrait réclamer plusieurs années. C'est pourquoi, après étude de tous les moyens juridiques disponibles pour mettre l'opérateur défaillant face à ses responsabilités, le maire a adressé, le 11 décembre 2018, un courrier au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, l'invitant à saisir le tribunal de commerce « aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire » à l'encontre du groupe Desjouis. Ainsi, à défaut de règlement immédiat de ses arriérés de charges, celui-ci pourrait être déclaré en cessation de paiements et mis en liquidation judiciaire.

Vers une solution pérenne

Ce faisant, la Ville entend tout mettre en œuvre pour sortir de l'impasse, sauvegarder commerces et services au bénéfice de la population et éviter le report *sine die* de l'indispensable réhabilitation du centre Charras. De nombreux emplois sont en jeu, sans oublier l'offre commerciale à laquelle les habitants de Courbevoie sont attachés (supermarché, traiteurs, boutiques, etc.). Aussi, la Ville, qui a d'ores et déjà entrepris tout ce qui relevait de sa compétence en matière de requalification (nouvelle halle de marché, nouveau parking plus accessible et réfection prochaine des espaces publics environnants), est prête à accompagner tout projet sérieux et pertinent, tenant compte de la dimension d'intérêt général du centre Charras. ☺



LA VILLE À L'ÈRE DIGITALE

Librement accessible sur les bornes tactiles de l'hôtel de ville et de la Maison des projets, la maquette numérique de Courbevoie permet de visualiser, dans l'espace et dans le temps, les grands chantiers d'aménagement du territoire communal. Découverte.

Réunions publiques, expositions, articles et autres flyers contribuent, de longue date, à faire connaître et comprendre les projets d'urbanisme portés par la Ville. Apprécisés des Courbevoisiens, ces médias traditionnels ont, tout récemment, reçu l'appui d'un dispositif high-tech qui ne manquera pas non plus de les séduire : la maquette numérique, pilotée par les directions de l'aménagement urbain et de la communication, sans oublier les services techniques.

Un outil performant...

Fondée sur une modélisation de l'environnement en 3D, via des données publiques, et évolutive au gré de la délivrance des permis de construire, la maquette numérique constitue initialement un outil de travail destiné à la direction de l'aménagement urbain. En effet, elle offre aux urbanistes la possibilité d'apprécier, en amont, l'intégration des programmes immobiliers et espaces verts au sein du tissu préexistant. « Dans un projet tel que le Village Delage, où cohabitent éléments de patrimoine et nouvelles constructions, la maquette numérique permet d'anticiper l'impact des futurs bâtiments,

de veiller à leur insertion harmonieuse et à l'esthétique d'ensemble », indique Raphaël Boutes, directeur de l'aménagement urbain.

« Grâce à cet instrument ludique et pédagogique, les Courbevoisiens peuvent désormais se faire une idée précise de l'avenir urbanistique de leur commune. »

... au bénéfice des Courbevoisiens

Il s'agit également d'un excellent vecteur de communication à destination du grand public, peu familier des plans de masse et de leur interprétation. La Ville a donc décidé d'en ouvrir l'accès à la population, via deux bornes tactiles en libre-service installées à la mi-janvier dans le hall de l'hôtel de ville et à la Maison des projets. « Grâce à cet instrument ludique et pédagogique, les

Courbevoisiens peuvent désormais se faire une idée précise de l'avenir urbanistique de leur commune, à travers une visite virtuelle en trois dimensions des secteurs en cours de rénovation », souligne Cendrine Avisseau, directrice de la communication. Écrans 46 pouces, réalisme et fidélité des graphismes, niveau de détail exceptionnel et qualité de la scénarisation concourent à une expérience unique, en immersion dans la ville de demain. ☺

MAQUETTE NUMÉRIQUE, MODE D'EMPLOI

La maquette numérique vous propose actuellement de découvrir, en avant-première, la nouvelle halle du marché Charras (extérieur et intérieur), la première tranche du Village Delage, la requalification de l'avenue Gambetta, la réfection de l'axe Bezons-Marceau et de la place des Pléiades. D'autres réalisations suivront, dont la très attendue rénovation du parc de Bécon. Pour évoluer au sein de cette plateforme intuitive, il vous suffit de choisir un projet (ou un aspect du projet) dans le menu disponible à gauche de l'écran et de vous déplacer dans la direction souhaitée à l'aide de vos doigts ou des flèches placées à droite de l'écran. Vous pouvez également définir l'inclinaison du visionnage (de la vue aérienne à la vue piéton). Une prise en main facile pour une exploration conviviale!

UN NOUVEAU LABEL POUR L'ARTISANAT

La première promotion du label Artisan du tourisme, créé par le département des Hauts-de-Seine et la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, réunit une quarantaine de professionnels, dont deux à Courbevoie. Une invitation à sortir de Paris pour découvrir nos pépites locales.



© Yann Rossignol

Fabrice Capezzone,
boulangier-pâtissier

et ce label devrait les encourager à rencontrer les talents courbevoisiens. Pour Fabrice Capezzone, boulanger-pâtissier installé dans le quartier de Bécon et récompensé dans la catégorie métiers de bouche, c'est déjà un peu le cas : « Dans notre clientèle, nous avons de plus en plus fréquemment des touristes venus d'Europe ou d'ailleurs. Il faut continuer à encourager cela. Les gens se déplacent toujours plus facilement, et il va bientôt y avoir le Grand Paris Express. Il est important que les amateurs de bons produits sachent où aller à seulement quelques minutes de Saint-Lazare et de La Défense. »

« Dans notre clientèle, nous avons de plus en plus fréquemment des touristes venus d'Europe ou d'ailleurs. »

Le Département est aux côtés de ses artisans et il le prouve. La création du label Artisan du tourisme, dont les premiers lauréats ont été récemment dévoilés, a pour objectif de promouvoir et valoriser l'artisanat et ceux qui le font vivre auprès des Franciliens, bien sûr, mais aussi au-delà des frontières départementales et même nationales. Les touristes sont en effet très sensibles à l'art de vivre et à l'artisanat français ainsi qu'à la gastronomie hexagonale,

Savoir-faire et "savoir-recevoir"

Parmi les 39 lauréats figure également Virginie Nominé, chapelière, dont l'atelier de création est installé dans le quartier du Faubourg-de-l'Arche. Très honorée, elle salue la « somptueuse remise des prix organisée au musée de la céramique, à Sèvres » et se réjouit d'ores et déjà des retombées qui ont suivi l'obtention du label : « Cela m'a

valu la visite du maire, ainsi que celle de l'équipe du musée Roybet Fould, qui m'a proposé de participer à des conférences et aux prochaines Journées européennes des métiers d'art. Ce label va m'ouvrir des portes et montrer que mon activité dépasse le seul monde de la mode. »

Venir découvrir un art de faire et pas seulement un produit fini, faire connaître les Hauts-de-Seine via un savoir-faire et un "savoir-recevoir" : c'est à tout cela qu'invite le label Artisan du tourisme. Pour la première édition, près d'une quarantaine d'artisans ont donc été récompensés, sur une soixantaine de dossiers de candidature déposés. Tous ces talents ont à cœur de proposer des produits de grande qualité qui contribuent à montrer que les Hauts-de-Seine, en plus d'un important patrimoine culturel, architectural et environnemental, disposent aussi d'un artisanat qui vaut le détour. ☺



© Yann Rossignol

Virginie Nominé,
chapelière

MF COIFFURE RÉCOMPENSÉ

Voilà une enseigne qui contribue activement au dynamisme économique de Courbevoie avec ses trois salons installés dans la ville (et un quatrième à Paris). Une histoire de famille qui a débuté en 2004 et qu'Alexandre Villain, fils de la fondatrice, poursuit avec brio. Il vient en effet d'obtenir le titre de maître artisan attribué par la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine. Pour cela, il a suivi une formation continue, parallèlement

à son activité, un processus « enrichissant et indispensable au développement des compétences d'un chef d'entreprise artisanale » et qu'Alexandre Villain est fier d'avoir mené à son terme : « Cela m'a permis d'approfondir mes connaissances et de mieux appréhender le contexte entrepreneurial actuel. » Auprès de sa dizaine de collaborateurs, le tout nouveau maître artisan poursuit sa trajectoire, toujours plus passionné et motivé par son métier.



© Yann Ressaingol

Colette Peignot entretient le souvenir de sa carrière dans le music-hall.

COLETTE PEIGNOT, LES TRIPLETTES DE MONTMARTRE

Du haut de ses 92 printemps, Colette Peignot témoigne d'un parcours hors du commun, marqué, de la Libération aux années 60, par son expérience passionnée de la scène. Un conte de fées qu'elle a vécu avec ses sœurs triplées, Jacqueline et Denise.

Dans son coquet appartement de Bécon, Colette Peignot conserve soigneusement la mémoire de sa gloire passée dans l'univers crépitant du music-hall. Ici, un cahier d'écolier truffé de coupures de presse élogieuses, là une collection de photographies mettant en valeur trois gracieuses jeunes femmes d'une troublante ressemblance... Une époque bénie sous les feux de la rampe, pour laquelle la Courbevoisienne nourrit une tendresse toute particulière.

Entrée dans la danse

Nées à Paris le 18 avril 1926, Colette, Jacqueline et Denise partagent un goût commun pour le monde du spectacle,

« Nous sommes devenues une version féminine des Frères Jacques. »

glanant des autographes à la sortie des artistes du palais Garnier. Fraîches adolescentes aux traits identiques, les trois sœurs ne manquent pas d'attirer l'attention. « Nous avons notamment été repérées par Serge Lifar, maître de ballet à l'Opéra de Paris, et par un jeune danseur étoile, Guy Lainé, se souvient Colette Peignot. Ce dernier nous a dissuadées de nous lancer dans la danse classique, car nous étions trop âgées pour envisager d'y faire carrière. Il nous a en revanche conseillé d'exploiter notre ressemblance en nous orientant vers le music-hall. » Malgré les réticences familiales et les malédictions de la directrice d'école, peu encline à renoncer à ses meilleures élèves, l'inséparable trio parvient à ses fins. « Nos parents ont accepté de nous payer des cours de danse acrobatique, de claquettes et de chant, en pensant que ça nous passerait, raconte Colette Peignot. Mais ça ne nous est jamais passé ! »

Des Bing Sisters aux Bingsters

Résidentes de la butte Montmartre, « à côté de chez Patachou », les demoiselles, qui ne passent pas inaperçues, évoluent dans une ambiance artistique favorable à leurs ambitions. Elles sont engagées pour la première fois dans un cabaret des Champs-Élysées. À la faveur d'un heureux hasard, elles endossent par ailleurs un rôle taillé pour elles au cinéma, dans *Madame et son flirt*, film de Jean de Marguenat sorti en 1946. « Nous y interprétons les filles de Denise Grey, indique fièrement Colette Peignot. Nous y avons aussi gagné notre premier nom de scène, les Bing Sisters. » Celles-ci apparaissent par la suite dans l'opérette *Quel beau voyage !* créée au Casino Montparnasse. D'un contrat à l'autre, elles enchaînent les spectacles de cabaret, galas et tournées internationales, de la Turquie au Texas, en passant par le Liban, le Maghreb et toute l'Europe. C'est à l'occasion d'un voyage en Belgique qu'elles font la rencontre déterminante du

guitariste et arrangeur André Mortier, avec lequel elles allaient former le quatuor vocal Les Bingsters, immortalisé par des enregistrements sur 45 tours. « Nous sommes devenues une version féminine des Frères Jacques », s'amuse Colette Peignot.

« Le danseur étoile Guy Lainé nous a conseillé d'exploiter notre ressemblance en nous orientant vers le music-hall. »

Une deuxième vie

En dépit de l'effervescence addictive de leur quotidien d'artiste et de la fréquentation corollaire de prestigieuses célébrités (Henri Salvador, Jean Richard, Eddy Marnay, etc.), les trois sœurs décident de raccrocher dans les années 60 – « pour des raisons sentimentales » –, au grand désespoir de Colette. « Nos numéros étaient très physiques, et nous étions sans cesse sur les routes : nous savions que cela ne durerait pas éternellement », concède cette dernière, mariée en 1956 à un artiste peintre. Tirant profit de sa maîtrise des langues étrangères (anglais et espagnol) et de son sens aigu de l'organisation, elle se reconvertit sans peine dans le secrétariat, au sein d'entreprises de produits de luxe, puis chez IBM. Veuve en 1970, elle y poursuit sa carrière jusqu'en 1981. « J'avais 55 ans, des compétences à faire valoir, et je ne voulais pas rester sans rien faire, souligne-t-elle. Je me suis alors rapprochée de la Croix-Rouge, où je suis bénévole depuis trente-cinq ans ! » Longtemps membre actif du groupe de théâtre des salariés d'IBM, Colette Peignot n'a décidément jamais perdu le dynamisme de ses débuts. C'est sans doute cela aussi, la magie de la scène. ☺



Les Bingsters en représentation.



© Les Fous Rires de Courbevoie - Catherine Buffler

ZOOM

Drôle de semaine!

Au terme de trois jours de festival, c'est la pièce *Une semaine... pas plus!* de Clément Michel, interprétée par la compagnie La Divine Comédie, qui a remporté le Fou Rire du public lors de la quatrième édition des Fous Rires de Courbevoie, festival de théâtre amateur consacré à la comédie.



© Yann Rossignol

Vœux aux anciens combattants

Lors de leurs vœux aux anciens combattants le 10 janvier, Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, Serge Desesmaison, adjoint délégué à la sécurité, à la prévention de la délinquance, aux anciens combattants et à la mémoire de la nation, et Arthur Saint-Gabriel, conseiller municipal délégué à la gestion des dossiers militaires des anciens combattants,

ont chaleureusement remercié les représentants du monde combattant, « avec une pensée particulière pour les porte-drapeaux qui, chaque année, nous honorent avec la même constance, la même dignité et le même goût de la transmission. » L'occasion de partager un moment convivial avec ces amoureux de la France, toujours exemplaires.

COURBEVOIE FAIT LE BUZZ

ZOOM SUR LES ÉCHOS

« UN ÉTABLISSEMENT POUR LES EXPATRIÉS DE LA DÉFENSE »

Après celle de Strasbourg, une école européenne va ouvrir ses portes à Courbevoie en septembre, explique le quotidien économique. La création de cet établissement vise à accompagner le transfert de l'Autorité bancaire européenne de Londres à La Défense. Cette école sera ouverte en priorité aux enfants de fonctionnaires européens mais [la Ville] « espère accueillir des élèves du territoire, qui peuvent être des enfants d'expatriés dans des entreprises installées à La Défense, qui ont commencé une scolarité en anglais », souligne Jean Spiri, adjoint au maire de Courbevoie en charge de l'éducation. *Les Échos*, 28/12/2018

❶ «THÉODULE RIBOT L'INDÉPENDANT »

Article sur les coulisses de l'exposition "Théodule Ribot (1823-1891), l'Esprit et la Chère. Œuvres des collections françaises", prolongée jusqu'au 31 mars au musée Roybet Fould.

Le Journal des arts y révèle notamment les motivations de la directrice du musée et du commissaire de l'exposition pour organiser la rétrospective de ce peintre singulier : mettre à l'honneur le peintre qui fut le premier acheteur d'une œuvre de Ferdinand Roybet pour la première, l'occasion de finaliser des recherches sur un artiste très estimé de son vivant pour le second. *Le Journal des arts*, 18/01/2019

❷ «COURBEVOIE RÉHABILITE LE PARC DE BÉCON »

Les Échos évoquent les travaux à venir du parc de Bécon, poumon vert de Courbevoie, qui ne répond plus aux attentes des habitants. Confié à l'agence paysagère Land'Act, le projet de rénovation prévoit notamment de créer deux belvédères et des terrasses, et de redessiner le jardin pour

l'ouvrir davantage sur la Seine. Une attention particulière sera également portée à l'écologie, avec une gestion durable de l'eau, la lutte contre la pollution sonore et lumineuse et la préservation de la biodiversité.

Les Échos, 09/01/2019

❸ «THÉODULE RIBOT, L'ESPRIT ET LA CHÈRE, PEINTURE ET DESSIN »

L'hebdomadaire culturel *Télérama* recommande à son tour l'exposition Théodule Ribot, au musée Roybet Fould. Première rétrospective depuis un demi-siècle, l'exposition du musée de Courbevoie lève le voile sur l'œuvre du peintre, autodidacte modeste dont les tableaux figurent dans de nombreux musées en France mais dont le nom reste méconnu. On y découvre une cinquantaine de toiles, une peinture baignée de références et profondément humaine. *Télérama*, 23/01/2019

❹ «QUATRIÈME ÉDITION DES FOUS RIRES DE COURBEVOIE»

Annnonce du festival de théâtre amateur Les Fous Rires de Courbevoie, qui s'est tenu

du 25 au 27 janvier au Centre Événementiel de Courbevoie. Parrainée par la comédienne, auteure et metteuse en scène Virginie Lemoine, la manifestation a permis au public de découvrir six pièces humoristiques, principalement tournées vers le boulevard et le café-théâtre, jouées par des compagnies de théâtre amateur. *La Gazette de La Défense*, 23/01/2019

❺ «PENSER LA VILLE DE DEMAIN, CRÉER UNE LIAISON PAYSAGÈRE ENTRE COURBEVOIE ET LA DÉFENSE»

Le site internet pariscotejardin.fr cite Courbevoie en exemple pour sa politique ambitieuse de réaménagement de son centre-ville, dont les objectifs sont de répondre aux aspirations à une meilleure qualité de vie et de penser la ville de demain avec les habitants. Ainsi, l'accord noué avec la SNCF en contrepartie des travaux du RER Eole permet à la Ville de réaménager l'avenue Gambetta en parc urbain où habitants et usagers de La Défense pourront venir se ressourcer. *Pariscotejardin.fr*, 15/01/2019



Les bébés nageurs à la fête!

Démonstration de natation synchronisée, sirènes, dauphins gonflables, jeux d'eau et présence du père Noël ont égayé la piscine de Courbevoie le 15 décembre à l'occasion de la fête du club des bébés nageurs. Un moment familial, ludique et convivial qui a ravi les enfants comme les parents!



Nouvel an japonais

Des familles courbevoisiennes ont pu découvrir quelques traditions japonaises à l'occasion de la célébration du Nouvel An japonais à la Maison de la famille le 6 janvier, en présence du maire Jacques Kossowski et de sa première adjointe Marie-Pierre Limoge : fabrication de *mochi*, une friandise à base de pâte de riz, et clin d'œil aux deux cultures avec une galette des rois au *matcha*. L'occasion d'un enrichissement culturel partagé!



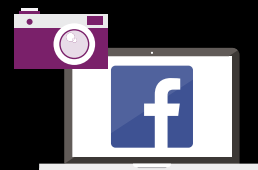
Priorité à l'emploi

Le 18 janvier, le service emploi de la Ville a organisé un job dating en partenariat avec l'entreprise Regus. L'objectif du rendez-vous était de pourvoir des postes de coworking manager et d'assistant au sein de Spaces, l'espace de coworking de Regus ouvert récemment à La Défense. Une dizaine de personnes se sont présentées dans les locaux du service emploi pour assister à la présentation des postes et participer ensuite aux entretiens de motivation. À leur terme, trois candidats ont été retenus pour une autre série d'entretiens, dont une personne suivie par la Ville et une candidate senior en recherche d'emploi depuis deux ans.



En piste!

Photo envoyée par Martine Nicot,
prise à la gare de Courbevoie le 22 janvier.



**Vous avez saisi
un aspect original
ou insolite de
notre ville ?**

**N'hésitez pas à nous
adresser vos clichés haute
définition (1 Mo minimum)
pour publication dans
Courbevoie Mag ou diffusion
sur les réseaux sociaux.
Courriel : [magazine@
ville-courbevoie.fr](mailto:magazine@ville-courbevoie.fr)**



PERMANENCES DU MAIRE

M. Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, assure ses permanences :

- le 1^{er} samedi du mois, de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de quartier de Bécon ;
 - le 2^e samedi du mois, de 9 h à 11 h 45, à la mairie principale ;
 - le 2^e mercredi du mois, de 15 h à 16 h 30, à la mairie du Faubourg-de-l'Arche.
- Hors vacances scolaires.

MAIRIE PRINCIPALE

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Courbevoie :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Mardi de 13 h à 17 h 30

Permanences du service à la population (état civil, cartes d'identité et passeports sur rendez-vous) et du guichet famille : le jeudi jusqu'à 19 h 30 (sauf juillet et août, fermeture à 17 h 30) et le samedi de 9 h à 12 h. Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil et les dossiers de mariage se font uniquement sur rendez-vous. Possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur ville-courbevoie.fr.

MAIRIES DE QUARTIER

MAIRIE DU FAUBOURG-DE-L'ARCHE

40, avenue de l'Arche
Tél. : 01 71 05 76 26 / 76 27

Lundi : fermé.

Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30.

Mercredi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h.

Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil se font désormais uniquement sur rendez-vous.

MAIRIE DE BÉCON

86, rue Armand-Silvestre
Tél. : 01 71 05 71 35 / 71 36

Lundi : fermé.

Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30.

Jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h.

Le samedi, les demandes d'attestation d'accueil se font désormais uniquement sur rendez-vous.

MARCHÉS

MARCHÉ MARCEAU

Place du 8-Mai-1945
Les mercredi et samedi de 8 h à 13 h.

MARCHÉ CHARRAS

18, rue de l'Alma
Le jeudi de 8 h à 13 h, le vendredi de 15 h à 19 h, le dimanche de 8 h à 13 h.

MARCHÉ VILLEBOIS-MAREUIL

86-88, rue Armand-Silvestre
Les mercredi et samedi de 8 h à 13 h.

MARCHÉ DU FAUBOURG-DE-L'ARCHE

Avenue Léonard-de-Vinci
Les mercredi et vendredi de 15 h à 21 h.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Sauf indication contraire, pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 01 71 05 70 00 ou les services rattachés aux délégations.

M^{me} Marie-Pierre Limoge,

première adjointe au maire
déléguee à la démocratie
locale et à la ville numérique,
reçoit sur rendez-vous.

M. Éric Cesari,

adjoint au maire délégué
au développement territorial
et solidaire, reçoit
sur rendez-vous.

M. Daniel Courtès,

adjoint au maire délégué
aux sports et aux loisirs,
reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Nicole Pernot,

adjointe au maire déléguée
à la solidarité (action sociale),
à la santé et aux seniors,
reçoit les mardi et jeudi de
14 h à 16 h 30, uniquement sur
rendez-vous auprès du centre
communal d'action sociale
au 01 71 05 71 32.
Pour les sujets liés à la santé
et aux seniors, elle reçoit
également sur rendez-vous
auprès du service des aînés,
au 01 71 05 72 02.

M. Patrick Gimonet,

adjoint au maire délégué
aux finances, reçoit
sur rendez-vous.

M^{me} Martine Boragno,

adjointe au maire déléguée
aux demandes de logement
social et à l'animation
dans les parcs et jardins,
reçoit sur rendez-vous.

M. Jean Spiri,

adjoint au maire délégué à
l'éducation, à la jeunesse et aux
relations avec l'enseignement
supérieur, reçoit sur rendez-
vous le lundi matin, le jeudi
après-midi et le vendredi.

M^{me} Aurélie Taquillain,

adjointe au maire déléguée
à la famille, à la petite enfance
et à la vie associative, reçoit
tous les jeudis de 15 h à 17 h
et tous les vendredis
de 15 h à 17 h.
Uniquement sur rendez-vous
auprès du service de la petite
enfance au 01 71 05 74 23
et, pour la vie associative,
au 01 43 34 52 00.

M. Bernard Accart,

adjoint au maire délégué à
l'aménagement urbain durable,
au paysage, à la mobilité
et à la qualité de vie, reçoit du
lundi au vendredi de 9 h à 12 h,
uniquement sur rendez-vous.

M^{me} Charazed Djebbari,

adjointe au maire
déléguee à l'emploi et au
développement économique,
reçoit sur rendez-vous.

M. Yves Jean,

adjoint au maire
délégué à la culture
et au patrimoine culturel,
reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Sandrine Locqueneux,

adjointe au maire déléguée
à l'établissement public
Val Courbevoie
et au projet éducatif,
reçoit sur rendez-vous.

M. Serge Desesmaison,

adjoint au maire délégué
à la sécurité, à la prévention
de la délinquance,
aux anciens combattants
et à la mémoire de la nation,
reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Laëtitia Devillars,

adjointe au maire déléguée
à la restauration collective
et au conseil municipal des
jeunes, reçoit sur rendez-vous.

M^{me} Nathalie Renault,

adjointe au maire déléguée
aux ressources humaines,
à l'égalité femmes-hommes,
aux sous-commissions
départementales et aux
commissions communales
pour la sécurité, reçoit
sur rendez-vous.

M^{me} Catherine Écran,

conseillère municipale
déléguee à la gestion
de la qualité de la relation
avec les usagers, reçoit
sur rendez-vous.

M^{me} Sybille d'Aligny,

conseillère municipale
déléguee au développement
durable, reçoit
sur rendez-vous.

M. Guy Rayer,

conseiller municipal délégué
au commerce et à l'artisanat,
reçoit le lundi de 14 h 30
à 17 h 30, sur rendez-vous
au 01 71 05 73 59.

M. Arthur Saint-Gabriel,

conseiller municipal délégué
à la gestion des dossiers
militaires des anciens
combattants, reçoit sur
rendez-vous au Cercle
des anciens combattants
le mercredi de 10 h à 12 h et
le dimanche de 10 h à 12 h 30.

M^{me} Solange Rossignol,

conseillère municipale déléguée
au handicap, reçoit le mercredi
soir sur rendez-vous auprès
du pôle élus, au 01 71 05 71 75.

M. Khalid Ait Omar,

conseiller municipal délégué
aux événements sportifs,
reçoit sur rendez-vous.

M. Reynald Mongin,

conseiller municipal délégué
au suivi du contrôle de gestion,

M. Stéphane Fichant,

conseiller municipal délégué
aux marchés aux comestibles
et au garage municipal,

M. Hervé Chatelain,

conseiller municipal délégué
pour représenter la ville
au sein des copropriétés,

M^{me} Marion Jacob-Chaillet,

adjointe au maire déléguée au
quartier Faubourg-de-l'Arche,

M. Hervé de Compiègne,

adjoint au maire délégué
au quartier Bécon,

M. Michel Georget,

adjoint au maire délégué
au quartier Cœur-de-Ville,

M^{me} Catherine Morelle,

adjointe au maire déléguée
au quartier Gambetta,

reçoivent sur rendez-vous
auprès du service démocratie
locale et vie des quartiers
au 01 71 05 72 49.

La défense des intérêts de Courbevoie

École européenne: une fierté et une chance pour notre commune

Depuis que le Premier ministre a annoncé en juillet dernier que Courbevoie allait accueillir une école européenne, d'autres villes se déclarent prêtes à accueillir désormais un équipement semblable: Lyon, Marseille, Lille... La comparaison est assurément flatteuse pour notre commune. C'est pourquoi la municipalité s'emploie à préparer cette arrivée dans les meilleures conditions à la rentrée 2019. Elle viendra utilement compléter l'offre des sections internationales, qui, rappelons-le, proposent l'enseignement de sept langues: anglais américain et britannique, allemand, arabe, chinois, coréen et japonais. Nous travaillons d'ailleurs à enrichir ces sections avec une huitième langue, l'espagnol, qui pourrait arriver à Courbevoie à la rentrée 2020. À ce stade, il nous faut préciser qu'environ deux tiers des enfants qui bénéficient de ces

programmes sont des enfants courbevoisiens. Si des voix ont pu s'élever contre le caractère élitiste de l'école européenne, nous ne pouvons que le déplorer: cela ne témoigne pas d'autre chose que d'une méconnaissance du fonctionnement de l'enseignement dans notre pays. D'une part, cet établissement pourra accueillir, dans la mesure des places disponibles, d'autres enfants que ceux des fonctionnaires européens, et donc des Courbevoisiens. Les tests n'en seront pas moins exigeants, car l'intégralité des enseignements y est dispensée en langue anglaise. D'autre part, c'est grâce à l'école européenne, et uniquement grâce à elle, que l'Éducation nationale a accepté de faire bénéficier Courbevoie du dispositif Enseignement de matières par intégration d'une langue étrangère (Emile). Il permettra ainsi à tous les enfants sans

distinction de niveau de bénéficier, sur la base du volontariat, de trois heures hebdomadaires d'enseignement d'une matière du programme – possiblement l'histoire-géographie – en langue anglaise.

La mise en place d'Emile se fera progressivement, car chacun peut le comprendre, cela dépend avant tout du nombre de professeurs exerçant sur notre territoire en mesure de pratiquer cet enseignement. Quoi qu'il en soit, l'école Dumas sera le premier établissement à l'héberger.

Parce que la mondialisation n'est pas qu'un concept lointain, nous nous faisons un devoir de créer les conditions du succès de leur vie future, pour tous les enfants de Courbevoie.

La majorité municipale

Groupe divers droite

Lutte contre le gaspillage alimentaire: la France 1^{re} mondiale

Bonjour à toutes et tous,

Selon le magazine *Courrier international*, en légiférant contre le gaspillage alimentaire des supermarchés le 3 février 2016, la France a rattrapé son retard en la matière. Mieux, elle fait désormais figure d'exemple à l'étranger.

D'ailleurs, le journal hebdomadaire consacre notre pays comme le « leader mondial de la lutte contre le gaspillage alimentaire ».

C'est le résultat d'un travail intense qui a commencé dans notre ville, à Courbevoie.

Par notre travail de terrain, de sensibilisation, de pédagogie et d'influence, nous avons fait voter une loi historique qui a eu un effet boule de neige dans toute la société française.

C'est également la preuve que notre projet était dans le concret dès le début de notre mandat:

- aider les classes moyennes et les démunis,
- remettre à plat le système agroalimentaire,
- mieux consommer pour permettre une meilleure alimentation.

Aujourd'hui, nous fêtons les 3 ans de cette loi. C'est une réussite. Des milliers d'associations ont été créées. Plus de 10 millions de repas sont distribués chaque année grâce à cette loi, ce qui représente une hausse de 22% du don alimentaire pour les associations caritatives. Il fallait aider ceux qui n'ont pas d'argent après le 15 de chaque mois.

Mais nous devons aller beaucoup plus loin! Tant dans la société française qu'en Europe. La solidarité doit jouer de façon plus large.

Vous pouvez nous aider à faire appliquer cette loi grâce à l'application gratuite The Food Life: TheFoodLife.org

Maintenant, nous voulons décliner cette loi dans l'Union européenne.

Soutenue par le programme alimentaire mondial des Nations unies, par la Croix-Rouge française et Action contre la faim, notre pétition européenne dépasse les 1,5 million de signatures: change.org/p/mettons-fin-au-gaspillage-alimentaire-en-europe-stopfoodwaste.

Nous avons besoin de votre soutien pour avancer. Merci à toutes et à tous.

Arash Derambarsh,
président de groupe,
conseiller municipal
Tél.: 06 60 29 40 46
Arash92400@yahoo.fr
Twitter: @Arash

Dominique Fratellia,
conseillère municipale

Europe Écologie les Verts

L'épicerie solidaire, une nécessité, pas un luxe (1)

L'épicerie solidaire aide depuis 2012 les personnes en difficulté ponctuelle en proposant des produits à prix réduit. Elle connaît aujourd'hui une situation précaire. Aussi à maintes reprises nous avons interpellé le maire au sujet de locaux inadaptés, exigus et inaccessibles aux PMR. Celui-ci nous a répondu dernièrement par courrier en nous assurant être pleinement conscient des difficultés et que les possibilités d'agrandissement étaient toujours à l'étude. Néanmoins et à ce jour c'est le statu quo.

Ghislaine Guessous,
conseillère municipale écologiste
Tél.: 06 62 85 16 01
eeelv.courbevoie@gmail.com

Conseiller municipal non inscrit

L'épicerie solidaire, une nécessité, pas un luxe (2)

En parallèle, la Ville continue à vendre des pavillons qui auraient pu héberger l'épicerie... Et laisse fermés des locaux (comme cette ancienne PMI au Faubourg-de-l'Arche). Nous formulons le vœu qu'en 2019, une part du récent prêt de 4 millions d'euros contracté par la Ville pour financer ses investissements permettra de doter l'épicerie d'infrastructures adaptées,

à la hauteur de la demande croissante de publics fragilisés par la crise. Si les moyens existent, il ne manque plus grand-chose pour transformer de bonnes intentions en actes. Chiche !

Karim Larnaout,
conseiller municipal indépendant
karimlarnaout.blogspot.fr

Courbevoie Bleu Marine

Patrimoine en danger

Le paiement des droits de succession est une formalité particulièrement pénible car il intervient à un moment douloureux de la vie. En France, le taux d'imposition de 45 % sur les successions entre parents et enfants est actuellement le plus élevé de l'Union européenne : il est de 30 % en Allemagne, 15 % au Danemark et 4 % en Italie. Cet impôt a été progressivement augmenté ces dernières années, pour nous hisser à la troisième position mondiale, juste après le Japon et la Corée du Sud !

Exception française : le Conseil des prélèvements obligatoires a proposé début janvier de réduire, voire de supprimer, le faible abattement encore applicable aux enfants ! Une suppression qui impacterait tous les Français au nom d'une certaine idée d'une "justice sociale" qui s'oppose au désir naturel de transmission d'un patrimoine, fruit du travail et d'économies de toute une vie, après avoir pourtant payé régulièrement des impôts ! Promesse de campagne du gouvernement Macron, elle reste une "piste de réflexion", pas encore appliquée tant cette mesure serait impopulaire en cette période d'augmentations de taxes : CSG, carburant...

Sous prétexte de « corriger les inégalités de naissance », on privilégie une conception purement monogénérationnelle et individualiste. La transmission parentale ne se conçoit plus comme patrimoniale mais seulement réduite à des éléments immatériels tels que l'éducation ou les valeurs morales. Avec une telle pression fiscale, les recettes de l'impôt sur les successions et les donations se sont envolées avec une hausse de plus de 150 % en une génération ! De 2011 à 2016, cette hausse s'est élevée de 56 %.

Une telle politique fiscale à contre-courant du reste du monde entraîne déjà le départ de certains compatriotes aisés qui partent vivre et mourir dans des pays moins taxés. En effet, il existe une absence totale d'harmonisation des droits de succession en Europe. Depuis le début des années 2000, presque la moitié des pays de l'OCDE ont supprimé l'impôt sur les successions, comme le Portugal, la Russie, l'Autriche, la Suède, la Norvège et la République tchèque. Ainsi, certains pays comme la Suède ont réussi à faire passer leur prospérité économique avant une idéologie fiscale destructrice.

Les contribuables français acceptent de payer des impôts, pourvu qu'ils soient perçus comme justes et non comme un continuel matraquage fiscal pesant surtout sur les classes moyennes.

Floriane Deniau, conseillère municipale
courbevoie.2019@zemel.eu
Tél. : 06 51 73 26 85

Tous pour Courbevoie

Mieux faire contre le fléau du bruit à Courbevoie

Dans son diagnostic bruit publié en juillet 2018, la métropole du Grand Paris a constaté que l'exposition au bruit des transports entraînait « une perte de 8 mois d'espérance de vie en bonne santé par habitant ». Courbevoie n'est pas épargnée par ce triste constat.

Selon la carte du bruit de Bruitparif (<https://carto.bruitparif.fr/zone/MGP>), la principale source de nuisance sonore sur notre territoire est d'origine routière. La Ville peut pourtant agir – ou négocier adroitement avec le Département – quand elle aménage ses grands axes afin de réduire concrètement l'exposition des habitants au bruit. Cela passe par des aménagements urbains qualitatifs et conçus pour réduire les expositions au bruit : mise en place de dispositifs et revêtements insonorisants, agencement de la voirie favorisant la modération de la vitesse, la piétonisation, les pistes cyclables...

Ainsi, on peut regretter que l'agréement du parc des berges de Seine soit pénalisé par l'inefficacité criante du mur antibruit qui peine à masquer le niveau sonore de la D7, quasi "autoroute" qui ne dit pas son nom. De même, la rénovation du parc de Bécon – pourtant de 11 millions d'euros – est prévue sans aucune disposition antibruit vis-à-vis des quais de Seine !

Par ailleurs, la cartographie de Bruitparif est muette concernant le bruit engendré par les multiples chantiers qui pèsent lourdement sur la qualité de vie des habitants et notamment sur leur sommeil. La Ville pèse-t-elle de tout son poids pour limiter les nuisances ? On peut en douter à la lumière des 40 arrêtés de dérogation aux normes de bruit qu'elle a signés en six mois.

Autre point noir, les sirènes des véhicules de secours et les klaxons des véhicules à toute heure, par exemple boulevard de la Mission-Marchand. Les stationnements intempestifs en sont une cause, pour lesquels la vidéo-verbalisation semble avoir trop peu d'effet. Autre incivilité : les deux-roues mal réglés...

Les zones critiques pour le bruit sont connues à Courbevoie. Une attention particulière doit y être portée, avec tous les outils dont la Ville dispose ; ils sont conséquents. Les Courbevoisiens plébiscitent un cadre de vie apaisé. Afin de répondre à cette problématique d'ampleur, la Ville pourrait aussi s'équiper en capteurs de bruit et rendre les données publiques. Un tel service en open data serait un outil majeur pour la participation de tous les habitants à la lutte contre ce problème de santé publique.

Alban Thomas, président de groupe
touspourcourbevoie.fr
touspourcourbevoie@gmail.com
Tél. : 07 83 73 05 92

Concours jeunes* talents

samedi
23
MARS
2019

* concours ouvert aux 8-17 ans

Chant • Danse • Dessin • Musique
Peinture • Photographie • Théâtre

APPEL À CANDIDATURES

Inscriptions jusqu'au 22 février

Participation de 2€ au profit de l'association Petit Cœur de Beurre

Rens. : 01 71 05 72 97 -
cmj@ville-courbevoie.fr

